Syndicat National des Ecoles
S.N.E.
Confédération **S**yndicale de l'**E**ducation **N**ationale

Emmanuel Caron
15 rue Hoche
62119 Dourges
sne62@sne-csen.net
Tel : **06 17 35 09 22**

Dourges, le 10 février 2023

Objet : stages de formations syndicales

Dates et Intitulés du stage

Madame, Monsieur,

Le SNE 62 organise les stages de formation syndicale suivants :

Stage 1 : Mardi 16 mai 2023

Salle Clos des délices

Chemin des filatiers, 62223 Anzin Saint Aubin

Stage 2 : Mardi 30 mai 2023

Au parc d'Olhain

Rue de Rebreuve – 62620 Maisnil les Ruitz

Horaire des stages : 9 h à 12h00 et de 14h à 16h30

Intitulés des stages

Stage 1 :

Présentation du SESSAD, présentation des troubles "dys" et sensoriels

Inclusion, ASH

OCCE: pédagogie coopérative: un lien pour l'école de l'excellence inclusive

Stage 2 :

APQ, parcours sportifs, pratique EPS en cycle 2 et 3, vélo, activités d'orientation

Après-midi: mise en pratique à l'extérieur

Public concerné :

Enseignants du premier degré

Intervenants :

Intervenants sportifs agréés
Intervenants OCCE
Vos représentants syndicaux départementaux

INSCRIPTION au STAGE de FORMATION – Informations complètes obligatoires

Nom Prénom

.....

Adresse perso

.....

.....

N° téléphone perso :

.....

+ Email perso

.....

Date et lieu de naissance

.....

Lieu d'exercice (nom de l'école)

.....

Adresse et N° Téléphone de l'école

.....

Situation professionnelle: **plein-temps** ☐
(directeur, adjoint, ZIL, SEGPA…) : **temps partiel** ☐

.....

adhérent au SNE Oui ☐ Non ☐

- participera au(x) stage(s) n° ……
- participera au repas de midi
  (à la charge des participants) Oui ☐ Non ☐

Date et signature :

Feuille d'inscription à retourner à : **SNE-CSEN 62**
15 rue Hoche
62119 Dourges

Ou par mail à sne62@sne-csen.net

Deux documents à transmettre

1) Dans l'attente de partager avec vous cette journée, il faut impérativement compléter et renvoyer le **bulletin d'inscription** ci-dessus pour valider votre participation au stage.

A retourner à l'adresse indiquée au bas du bulletin

- **10 jours avant la date de la JFS**

Document se trouvant sur la feuille du dessus.

2) Vous enverrez au Directeur des services académiques, sous couvert de votre IEN, votre **demande de congé pour formation syndicale au moins un mois avant la date de la formation syndicale,** c'est-à-dire :

- **Par exemple, pour le stage 1 du 16 mai, demande à renvoyer au plus tard pour le 16 avril 2023**

Document à télécharger dans le mail envoyé.

Les places étant limitées, une réponse rapide est souhaitée.

Nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos sentiments dévoués.

Emmanuel Caron
Secrétaire académique

ss/c de Monsieur Laurent Hoefman
Président du SNE-CSEN

P.S. : - Bulletin d'inscription à nous renvoyer
- Lettre à transmettre à l'IA au minimum un mois avant le début du stage